

PLANNING d'utilisation de l'Espace Robert Busnel

Saison 2024 - 2025

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
09 h 10 h	Ecole et/ou Crèche	Ecole et/ou Crèche	Basket Jeunes 9h/12h	Ecole et/ou Crèche	Ecole et/ou Crèche	8h30-12h30 Tennis
10 h 11 h	-	-		-	-	11/01 au 22/02 10h30-12h30 FOOT adultes
11 h 12 h						
12 h 13 h						
13 h 14 h						
14 h 15 h	Ecole	Ecole	Basket jeunes 13h/16h30	Ecole	Ecole	
15 h 16 h	-	-		-	-	
16 h 17 h		du 14/01au 18/02 FOOT (jeunes)				
17 h 18 h	16h15-19h30 Tennis		du 15/01au 19/02 FOOT (jeunes) 16h45 / 18h	16h15-20h30 Tennis	16h15-19h30 Tennis	
18 h 19 h			Gym à Confrançon : 18h00-20h Badminton 20h-22h Sports Collectifs			
19 h 20 h	Basket Jeunes et séniors 19h/22h	18h00-22h00 Tennis				
20 h 21 h						
21 h 22 h						
22 h 30						

Activités	Représentant de l'activité	mails	Telephone
TENNIS	Vincent QUIVET	planete-tennis@fft.fr	06.17.14.03.45
BASKET			
BASKET	Erika MARTIN		06.25.33.56.04
BASKET	Cloé RAVET	uscvbasket@gmail.com	06.76.41.16.03
FOOT	Mickaël BROYER	mickael.broyer@gmail.com	06 22 39 81 99
GYM/SPORTS LOISIRS	Sports Co - David JUERY	davidaudinette@hotmail.fr	06.65.86.45.91
CENTRE DE LOISIRS GARDERIE	Badminton - Jérémy GUILLERMIN	hades175@orange.fr	06.33.54.32.19
	Directrice : LOUVET Marie-Laure Association "Copain-Copine"	copain-copine01@orange.fr	06.63.55.28.04 04.74.25.22.53
Uniquement les jours scolaires sinon Centre de loisirs (pendant vacances)			

Quelques rappels sur l'utilisation et le règlement intérieur de l'Espace R. Busnel

Pour l'utilisation en journée pendant les vacances scolaires (notamment pour l'organisation de stages..), il est indispensable de réserver auprès de la mairie [après contact avec la directrice du centre de loisirs et être tombés d'accord avec le centre de loisirs.](#)

Pendant l'ouverture du centre de loisirs durant le mois de juillet, pas d'utilisation du gymnase durant les plages habituelles. En effet pour ses activités, le centre installe du matériel sur 1/3 du gymnase.

Le gymnase pouvant exceptionnellement servir à des manifestations extra sportives , les clubs devront avertir leur fédération pour ces dates (dès communication par la mairie) et afficher dès que possible le calendrier de leurs compétitions sur le panneau dans le hall du gymnase (ainsi que les envoyer par mail à la mairie).

Les installations doivent être utilisées de manière à garantir le respect du matériel :

- Le matériel devra être rangé après chaque usage selon le plan de rangement affiché dans le local matériel, cela est rarement le cas pour le matériel de gym notamment
- Aucun équipement sportif ne pourra être utilisé sans la présence d'un enseignant dans le cadre scolaire, sans un responsable d'équipe pour les associations, désigné par leur Président.
- Les utilisateurs doivent y évoluer avec des chaussures adaptées aux pratiques sportives concernées et différentes de celles avec lesquelles ils sont entrés dans le gymnase, merci de le rappeler.
- Les chaussures avec semelle noire non adaptée aux surfaces d'intérieur sont INTERDITES.
- Les personnes équipées de chaussures de ville et accédant au gymnase sont tenues de rester sur le côté droit (en entrant dans le gymnase) vers les bancs ou dans le hall.
- Il est interdit de frapper les balles et ballons sur les murs et vitre de façon intentionnelle et inadaptée à la pratique du sport en salle.
- Les sanitaires et les vestiaires doivent être maintenus dans un bon état de propreté.
- Il est interdit, de manger et d'introduire des bouteilles ou « cannettes » autres que bouteilles d'eau dans le gymnase..
- Les cages de but doivent être rangées à leur emplacement de stockage (vérifier que cela est fait correctement : pieds bien emboilés), les panneaux de basket doivent être relevés.
- Si un utilisateur constate un dysfonctionnement au gymnase ou au vestiaire (ampoule grillée, manque de papier WC, ...) merci de le signaler en mairie, sans attendre (mairie@confrancon.fr). En cas d'urgence, vous pouvez contacter Hervé COLAS (adjoint au maire) au 06 09 59 39 72